

Min'de Rien

Que se passe-t-il ?



Soutien aux jeunes étrangers isolés

septembre 2019

O Education :

« L'école parallèle » a repris ses cours de français, mathématiques et connaissance du monde depuis le 5 septembre. Les cours ont lieu le **mercredi** et le **jeudi** de 9H15 à 11H30 au 5 rue des écossais à Poitiers. Nouveaux et nouvelles bénévoles bienvenu.es !

40 jeunes étrangers isolés non pris en charge par l'ASE sont **scolarisés** en cette rentrée, grâce à l'action conjointe de Remiv et de notre association, dans des maisons familiales rurales, des collèges, des lycées et des lycées professionnels (en mécanique poids lourd, maintenance des équipements industriels, cuisine, service, mode, peinture, chaudronnerie, chimie de l'eau). Plusieurs parmi eux et elles auraient préféré commencer une formation en alternance pour être autonomes financièrement, mais attendent toujours l'autorisation de travailler ...



Du **soutien scolaire** est proposé à la Maison de la solidarité le jeudi soir de 18H30 à 20H30, et le samedi après-midi sur demande.

O Hébergement :

La « maison Migné » a été vidée. Le collectif « la maison » a clos cette belle aventure par un séjour sur l'île d'Oléron, et nous l'avons aidé à trouver des foyers d'accueil pour les jeunes concernés.



Prochaine rencontre entre hébergeant.e.s **lundi 23 septembre** de 18H30 à 20H30 à la maison de la solidarité 22 rue du Pigeon Blanc à Poitiers. Ouvert aux hébergé.e.s et à quiconque veut s'informer.

Les distributions de nourriture du **mardi soir** (invenus de l'épicerie solidaire de Cap Sud) reprennent, celles du **samedi matin** se poursuivent (invenus d'Intermarché Gençay). Tout hébergeant.e peut demander à en bénéficier. Des bénévoles sont les bienvenus sur ces actions.

O Communication :

- Nous avons signé la lettre « **Un ministre de l'éducation ne devrait pas faire ça** » par laquelle le collectif « Justice pour les jeunes isolés étrangers », dénonce l'acharnement à ne pas scolariser les mineurs isolés de plus de 16 ans.

O Juridique

- Manon a pris un poste de secrétaire dans un cabinet d'avocats, nous sommes ravis pour elle mais il va falloir 10 nouveaux bénévoles pour la remplacer au pôle juridique ;)
- Deux jeunes ont gagné leur recours pour la reconnaissance de leur minorité le mois dernier.
- Deux autres ont perdu leur prise en charge de l'ASE parce qu'ayant été déplacés d'Angoulême à Poitiers



ils ont fait l'objet d'un long interrogatoire déstabilisant qui a abouti à une réévaluation de leur âge. Nous alertons les responsables du pôle mineurs non accompagnés de l'ASE sur les conséquences psychologiques de ces ré-évaluations agressives.

- Le tribunal administratif a contraint la préfecture à délivrer un titre de séjour qui avait été refusé à un jeune majeur. Pour un autre les poursuites pour faux et usage de faux ont été classées sans suite par le procureur. Bravo à l'entourage de ces jeunes qui les a soutenus.

- Plusieurs jeunes qui ont acquis des compétences en cuisine et en pose de fibre optique, conformément aux manques de main d'œuvre dans notre région, ont reçu cet été un refus de titre de séjour avec obligation de quitter le territoire, alors qu'ils étaient en bonne voie d'insertion et avaient un comportement irréprochable ! C'est un nouveau choc dans leur vie déjà difficile, et ils ne peuvent imaginer retourner à la case départ après le parcours effectué. Leur entourage est stupéfait de ces décisions brutales et économiquement incohérentes.



O Activités :



- Avec l'aide de Cap Sud et de l'association des guinéens de la Vienne nous avons permis à plus de 20 jeunes d'aller au superbe concert d'Alpha Blondy offert par le département.

- jeudi 12 septembre à partir de 18H à l'espace Mendès-France témoignages et projection des **photos** faites à l'occasion de la lecture collective à haute voix de l'Odyssée d'Homère, à laquelle plusieurs membres et bénéficiaires de Min'de Rien ont participé. [Entrée libre sur inscription.](#)

- Nous serons présents à la **Cuvée des Arts** de Couhé les 21 et 22 septembre, pour faire connaître l'association et la situation des jeunes exilés non accompagnés. 20 artistes y exposeront leurs œuvres récentes. Des jeunes y déclameront des textes de leur création. Atelier Slam avec Mélanie le week-end précédent pour s'entraîner. Si vous êtes intéressé par cet événement n'hésitez pas à vous signaler.

O Finances :

Nous vous invitons à renouveler votre adhésion en ligne pour cette nouvelle année :

<https://www.helloasso.com/associations/min-de-rien/> ou par courrier.

Et si vous optiez pour un versement régulier ? Min'de Rien est un organisme d'intérêt général (action sociale et pauvreté). Le site Helloasso vous fournit une attestation fiscale qui permet de le déduire de vos impôts. Un don de 100 € vous coûte 34 € !

Le centre de la Blaiserie, la Maison des 3 Quartiers et 6 artistes s'associent à nous pour soutenir la scolarisation et la formation des jeunes par un concert de soutien qui aura lieu le jeudi 12 septembre à 20H30. Avec : Nicolas Jules / Julot Torride / Patrick Ingueneau / Nicolas Moro / Goupile et Coyotte
Centre socioculturel de la Blaiserie, rue des frères Montgolfier – 86000 POITIERS
Tarif : 12€ / 3€50 carte JOKER – Réservations : Maison des 3 Quartiers – 05 49 41 40 33

La maison des Trois Quartiers a lancé une cagnotte en ligne pour financer la scolarisation de 4 jeunes qui n'ont pas eu la chance de se faire un réseau de familles :

<https://www.leetchi.com/c/scolarisation-pour-4-jeunes-migrants-migrants>

Si vous pensez que ces jeunes sont mieux à l'école que dans la rue, soutenez notre action, rejoignez-nous !

association Min de Rien, soutien aux jeunes étrangers isolés

22 rue du pigeon blanc 86000 Poitiers

<https://mdr86.jimdo.com/> minderien86@gmail.com

bulletin n°20 septembre 2019